

Section 1 : INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE ET SUR LE PRODUIT

1.1 Nom du produit :	ELISA Inhibine B	
1.2 Référence du produit :	AL-107, AL-107-i	
1.3 Catégorie du produit :	GMDN N.A / EDMA N.A	
1.4 Fabricant :	Fabricant : Laboratoires Ansh 445 Medical Center Blvd Webster, TX 77598 Téléphone : (281) 404-0260 techsupport@anshlab.com	Représentant CE : Dr C.R.Bhaduri RD-RatioDiagnostics GmbH Westerbachstrabe 47 60489 Francfort/Main Allemagne Téléphone : +49 7807-4942
1.5 Numéro de téléphone d'urgence :	En cas d'urgence médicale, veuillez composer le 112.	
1.6 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange :	Réservé à la recherche. Pour un usage professionnel en laboratoire <i>in vitro</i> .	
Utilisations déconseillées :	Pour la mesure quantitative de l'Inhibine B dans le sérum humain et d'autres liquides biologiques.	

1.7 Contenu du kit (nom et référence de l'étiquette) :

Composant	Numéro de pièce	Quantité	Principaux ingrédients
Étalon A Inhibine B (Lyophilisé)	CAL-107A	1 flacon	Sérum animal* avec azide de sodium (0,09 %)
Étalon B Inhibine B (Lyophilisé)	CAL-107B	1 flacon	Sérum animal* avec azide de sodium (0,09 %)
Étalon C Inhibine B (Lyophilisé)	CAL-107C	1 flacon	Sérum animal* avec azide de sodium (0,09 %)
Étalon D Inhibine B (Lyophilisé)	CAL-107D	1 flacon	Sérum animal* avec azide de sodium (0,09 %)
Étalon E Inhibine B (Lyophilisé)	CAL-107E	1 flacon	Sérum animal* avec azide de sodium (0,09 %)
Étalon F Inhibine B (Lyophilisé)	CAL-107F	1 flacon	Sérum animal* avec azide de sodium (0,09 %)
Étalon I Inhibine B (Lyophilisé)	CTR-107-I	1 flacon	Sérum animal* avec azide de sodium (0,09 %)
Contrôle II Inhibine B (Lyophilisé)	CTR-107-II	1 flacon	Sérum animal* avec azide de sodium (0,09 %)
Bandelettes de microtitration recouvertes d'anticorps anti-inhibine B	PLT-107	1 chacun	Plaque en polystyrène recouverte d'anticorps
Tampon A pour test Inhibine B	ASB-207A	8 ml	Tampon de protéines (BSA)
Tampon B pour test Inhibine B	ASB-207B	8 ml	Tampon de protéines avec Pro-Clean 400
Concentré conjugué Inhibine B biotine	BCC-107	0,4 ml	Tampon de protéines avec Pro-Clean 400
Diluant conjugué Inhibine B biotine	CND-207	12 ml	Tampon de protéines avec Pro-Clean 400
Conjugué streptavidine-enzyme Inhibine B prêt à l'emploi (RTU)	SAR-107	12 ml	Tampon de protéines avec Pro-Clean 400
Solution d'arrêt	STP-100	12 ml	Acide sulfurique 0,2 M
Solution TMB	TMB-100	12 ml	Tampon avec des traces de DMSO et de peroxyde d'hydrogène
Concentré de lavage A	WSH-100	60 ml	Tampon avec un détergent non ionique

*Les sérums animaux ont été obtenus auprès de centres de collecte agréés par l'USDA. Le sérum utilisé a été traité à la chaleur et lyophilisé.

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :	Aucune des substances de ce produit ne peut être classée comme dangereuse selon le règlement REACH et la directive européenne 1272/2008/CE en raison de la faible concentration d'ingrédients dangereux.
2.2 Éléments d'étiquetage	<p>Solution d'arrêt : DANGER H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 En cas d'ingestion : rincer la bouche. P303+P361+P353 En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Rincer à l'eau. P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Continuer à rincer. P310 Consulter immédiatement un médecin.</p> <p>Pro-clean 400 : R23/24/25 : Nocif en cas d'inhalation, de contact avec la peau et d'ingestion.</p>
2.3 Dangers non classés ailleurs (HNOC) ou non couverts par le SGH :	Sans objet. Remarque : ce produit est destiné à être utilisé en laboratoire et uniquement par des professionnels. Utiliser les équipements de protection individuelle appropriés lors de l'utilisation des réactifs fournis. Les étalons et les contrôles sont formulés avec un tampon de base, un tampon protéiques et du sérum animal. Les produits bovins (BSA) proviennent des États-Unis et ont été traités dans des installations agréées par l'USDA. Ils sont exempts d'infections connues, mais il convient de noter qu'aucune méthode de test ne peut garantir l'élimination totale de tout risque biologique potentiel. Les anticorps sont d'origine monoclonale et ne proviennent pas de sources humaines ou animales.

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS
3.1 Substances

Solution d'arrêt		Classification des dangers des ingrédients purs		
Nom chimique	% en poids.	UE 1272/2008 CLP/GHS	OSHA ÉU	SIMDUT
Acide sulfurique Numéro CAS 7664--93-9 Numéro EINECS 231--639-5 Numéro Index 016--020-00-8	< 2	Lésions oculaires 1 Corrosions cutanées 1A H314 ; H318	Réactif à l'eau Cancérogène Sensibilisant Très toxique	D1A ; E

3.2 Mélanges

Tampon A pour test Inhibine A, tampon B pour test Inhibine B, diluant conjugué biotine pour test Inhibine B, Conjugué streptavidine-enzyme Inhibine B prêt à l'emploi (RTU)		Classification des dangers des ingrédients purs			
Nom chimique	% en poids.	UE 1272/2008 CLP/GHS	OSHA ÉU	SIMDUT	Remarque

Pro-clean 400 réaction de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one [Numéro CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one [Numéro CE 220-239-6](3:1) Numéro CAS 55965-84-9 Numéro EINECS Non disponible Numéro Index 613-167-00-5	≤ 0,5	Tox. dermique aiguë 3 Tox. par inhalation aiguë 3 Tox. orale aiguë 3 Aquatique aiguë 1 Aquatique long terme 1 Corr. cutanée 1B Sens. cutanée 1 H301 ; H311 ; H314 ; H317 ; H331 ; H400 ; H410	Sensibilisant corrosif Toxique	D1B ; D2B ; E	9
---	-------	--	--------------------------------------	---------------	---

2 - Substance avec des limites d'exposition professionnelles définies par la CE.

8 - Présence à une concentration inférieure aux seuils.

9 - Le mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one [Numéro CE 247-500-7] et de 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one [Numéro CE 220-239-6] (3:1) est l'ingrédient actif de Pro-Clean 400.

Étalons et contrôles Inhibine B		Classification des dangers des ingrédients purs			
Nom chimique	% en poids.	UE 1272/2008 CLP/GHS	OSHA ÉU	SIMDUT	
Azide de sodium Numéro CAS 26628-22-8 Numéro EINECS 247-852-1 Numéro Index 011-004-00-7	< 0,1	T+ ; R28-32 N ; R50/53 Tox. orale aiguë 2 Aquatique aiguë 1 Aquatique long terme 1 H300 ; H400 ; H410	Très toxique Irritant	D1A	2, 8

2 - Substance avec des limites d'exposition professionnelles définies par la CE.

8 - Présence à une concentration inférieure aux seuils.

9 - Le mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one [Numéro CE 247-500-7] et de 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one [Numéro CE 220-239-6] (3:1) est l'ingrédient actif de Pro-Clean 400.

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux :	Aucune mesure particulière n'est requise. Consulter un médecin en cas de plaintes.
En cas d'inhalation :	Si le produit a été inhalé, déplacer la personne exposée à l'air frais.
En cas de contact avec la peau :	En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de douleur ou d'irritation, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux :	Si le produit entre en contact avec les yeux, les laver doucement à l'eau courante pendant 15 minutes ou plus, en veillant à ce que les paupières restent ouvertes. En cas de douleur ou d'irritation, consulter un médecin.
En cas d'ingestion :	En cas d'ingestion, laver la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et tardifs :

À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas fait l'objet d'études approfondies.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires
Pas de données disponibles.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Propriétés inflammables :
Solution non inflammable.

5.2 Moyens d'extinction :
Extincteur chimique ou à eau.

5.3 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :
Aucun danger particulier n'a été déterminé.

5.4 Conseils aux pompiers
Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.5 Classement NFPA
Santé : 2
Inflammabilité : 0
Réactivité : 1

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISSÉMINATION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :
Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (porter des gants en caoutchouc, des lunettes de protection, des couvre-chaussures imperméables et une blouse de laboratoire longue).

6.2 Procédures en cas de déversement ou de fuite :
Absorber le produit répandu avec un absorbant inerte et non inflammable approprié et l'éliminer conformément aux réglementations locales.

6.3 Précautions environnementales :
 limiter le déversement à la plus petite surface possible. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Éviter tout rejet dans l'environnement.

6.4 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber avec un matériau absorbant inerte et éliminer comme un déchet (voir section 13).

6.5 Référence à d'autres sections :

Pour l'élimination, voir la section 13.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre :**

Porter un équipement de protection individuelle approprié. Veiller à ne pas renverser les réactifs ni éclabousser avec les réactifs. Ne pas manger, boire, fumer ou appliquer des produits cosmétiques dans les zones de laboratoire. Ne pas pipeter les échantillons ou les réactifs avec la bouche.

7.2 Stockage et conditions recommandés :

Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).
Pour préserver l'efficacité du produit, le conserver conformément aux instructions figurant sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :

Ce produit est destiné à être utilisé en laboratoire par des professionnels uniquement.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**8.1 Paramètres de contrôle :**

Composant avec des limites d'exposition : il ne contient pas de substances ayant une valeur limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

8.3 Équipement de protection individuelle :

OSHA ÉU : Aucune recommandation.

ACGIH : Aucune recommandation.

DFG MAK : Aucune recommandation.

Aucune recommandation. Aucune recommandation.

Japon : Aucune recommandation.

Contrôles techniques : Utiliser dans un endroit bien ventilé.

Protection des yeux/du visage : Des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les produits chimiques doivent être portées pour éviter tout contact avec les yeux.

Protection de la peau : Blouses de laboratoire, gants jetables en caoutchouc non perméable, en néoprène, en latex ou en nitrile.

Protection du corps : Blouses de laboratoire.

Protection respiratoire : Dans des conditions normales, l'utilisation de ce produit ne devrait pas nécessiter de protection respiratoire. En cas de surexposition et si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir les concentrations dans l'air à des niveaux acceptables, l'utilisation d'une protection respiratoire doit être évaluée par un professionnel qualifié.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :

Composant	a) Apparence	b) Odeur	c) pH
Étalons Inhibine B	Lyophilisés, blanc	Inodore	7,3
Contrôles Inhibine B	Lyophilisés, blanc	Inodore	7,3
Plaque Ab Anti-Inhibine B	Plaque transparente en plastique	Inodore	N/A
Tampon A pour test Inhibine B	Liquide, transparent	Inodore	7,2
Tampon B pour test Inhibine B	Liquide, transparent	Inodore	6,0
Concentré conjugué Inhibine B biotine	Liquide, transparent	Inodore	7,2
Diluant conjugué Inhibine B biotine	Liquide, transparent	Inodore	7,2
Conjugué streptavidine-enzyme Inhibine B prêt à l'emploi (RTU)	Liquide, jaune	Inodore	7,3
Solution d'arrêt	Liquide, transparent	Inodore	1,2
Solution de TMB	Liquide, transparent	Inodore	4,0
Concentré de lavage A	Liquide, transparent	Inodore	7,2

Pour tous les composants

d) seuil olfactif	pas de données disponibles
e) point de fusion/point de congélation	pas de données disponibles
f) point d'ébullition initial et plage d'ébullition	pas de données disponibles
g) point d'éclair	pas de données disponibles
h) taux d'évaporation	pas de données disponibles
i) inflammabilité (solide, gaz)	pas de données disponibles
j) limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou explosive	pas de données disponibles
k) pression de vapeur	pas de données disponibles
l) densité de vapeur	pas de données disponibles
m) densité relative	pas de données disponibles
n) solubilité(s)	pas de données disponibles
o) coefficient de partage : n-octanol/eau	pas de données disponibles
p) température d'auto-inflammation	pas de données disponibles

q) température de décomposition	pas de données disponibles
r) viscosité	pas de données disponibles
s) propriétés explosives	pas de données disponibles
t) propriétés oxydantes	pas de données disponibles

9.2 Autres informations :

Aucune autre information disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité :

Pas de données disponibles.

10.2 Stabilité chimique :

Pas de données disponibles.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

L'azide de sodium concentré peut réagir avec le cuivre et le plomb et former des azides métalliques explosifs. Peut réagir avec des acides pour former de l'acide hydrazoïque explosif. En cas d'évacuation accidentelle dans les canalisations, rincer avec de grandes quantités d'eau pour éviter l'accumulation d'azides.

10.4 Conditions à éviter :

Pour assurer la stabilité fonctionnelle et la réactivité du « substrat TMB », éviter de l'exposer à la lumière directe du soleil, aux métaux ou aux oxydants et ne pas congeler la solution.

10.5 Matériaux incompatibles :

Acides forts ; bases fortes ; oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun produit de décomposition ayant des risques significatifs n'est attendu de ce produit.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

a) toxicité aiguë	pas de données disponibles
b) corrosion/irritation de la peau	pas de données disponibles
c) lésions oculaires graves/irritation	pas de données disponibles
d) sensibilisation respiratoire ou cutanée	pas de données disponibles
e) mutagénicité des cellules germinales	pas de données disponibles
f) cancérogénicité	pas de données disponibles
g) toxicité pour la reproduction	pas de données disponibles
h) STOT - exposition unique	pas de données disponibles
i) STOT - exposition répétée	pas de données disponibles

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	pas de données disponibles
Ingestion	pas de données disponibles
Peau	pas de données disponibles
Yeux	pas de données disponibles

11.2 Signes et symptômes d'exposition :

À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas fait l'objet d'études approfondies.

11.3 Informations complémentaires :

Sans objet.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité :**

Pas de données disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Pas de données disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol :

Pas de données disponibles.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :

Pas de données disponibles.

12.6 Autres effets indésirables :

Pas de données disponibles.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets :**

Les réactifs doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter dans les eaux usées. Le cas échéant, contacter une entreprise d'élimination agréée.

Section 14 : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Le transport de ce produit n'est pas réglementé par l'OACI, l'IMDG, le DOT américain, l'ADR européen ou le TMD canadien. Comme il s'agit d'une très petite quantité, le produit bénéficie d'une exemption totale de la réglementation ADR.

14.1 Numéro ONU :

Pas de données disponibles.

14.2 Nom d'expédition propre à l'ONU :

Pas de données disponibles.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

Pas de données disponibles.

14.4 Groupe d'emballage :

Pas de données disponibles.

14.5 Dangers pour l'environnement :

Pas de données disponibles.

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur :

Pas de données disponibles.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :

Pas de données disponibles.

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit n'est pas régi par les réglementations fédérales et nationales des États-Unis, la classification d'étiquetage de l'UE, le Canada et la classification SIMDUT, à l'exception de l'acide sulfurique qui est présent en faible concentration dans la solution d'arrêt (voir ci-dessous). Les mélanges sont conformes à la directive 98/79/EC IVDMD.

Réglementations fédérales et nationales des États-Unis

SARA 313	L'acide sulfurique est soumis aux exigences de déclaration de la section 313, titre III de la SARA.
CERCLA RG's 40 CFR 302.4	L'acide sulfurique, l'azide de sodium sont répertoriés.
Proposition 65 de la Californie	L'acide sulfurique a été identifié par l'État de Californie comme causant le cancer. L'État de Californie a adopté une réglementation qui exige qu'un avertissement soit donné aux personnes susceptibles d'être exposées à des produits chimiques identifiés par l'État comme étant cancérigènes ou nocifs pour la reproduction. En

	conséquence, Ansh Labs vous informe de l'avertissement suivant : AVERTISSEMENT : Ce produit contient un produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cancérigène.
Massachusetts MSL	L'acide sulfurique, l'azide de sodium sont répertoriés.
Liste des RTK du Ministère de la santé du New Jersey	L'acide sulfurique, l'azide de sodium sont répertoriés.
Pennsylvanie RTK	L'acide sulfurique, l'azide de sodium sont répertoriés.
Classification selon l'étiquetage de l'UE	Préparation non classée.
Canada	
Classification SIMDUT	D1A - Matières toxiques et infectieuses : Division 1 - Effets toxiques immédiats et graves : Très toxique (toxicité aiguë par inhalation) E - Matière corrosive
PIN	2796
Ingrédients figurant sur la liste des ingrédients divulgués	Acide sulfurique, azide de sodium
Ingrédients dont les propriétés toxicologiques ne sont pas connues :	Aucun
Certains ingrédients dangereux énumérés dans la section 15 sont inférieurs aux concentrations de 1,0 % p/p (0,1 % pour les substances cancérigènes) fixées par l'OSHA et le SIMDUT ou aux concentrations spécifiques des ingrédients fixées par l'UE et devant faire l'objet d'un rapport dans la section 3.	

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Toutefois, elles ne constituent pas une garantie pour les caractéristiques spécifiques des produits et n'établissent pas de relation contractuelle juridiquement valable.

Changement par rapport à la dernière version :

Mise à jour des règlements CE actuels

Cote de sécurité d'Ansh Labs	Inflammabilité : 0	Cote 0 = Aucun 1 = Faible 2 = Attention 3 = Grave
	Santé : 3	
	Réactivité avec l'eau : 0	
	Contact : 0	

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA : Association internationale du transport aérien

SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Références bibliographiques clés et sources des données :

N/A

Codes de classification des risques et phrases utilisés dans cette fiche de données de sécurité conformément à la réglementation :

Rég. 1272/2008	
H228	Solide inflammable
H300	Mortel en cas d'ingestion
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact avec la peau
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H315	Provoque une irritation de la peau
H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée
H318	Provoque de graves lésions oculaires
H319	Provoque une grave irritation des yeux
H331	Toxique en cas d'inhalation
H335	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
H400	Très toxique pour la vie aquatique.
H410	Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Dir. 67/548/CEE	
R11	Très inflammable
R21	Toxique par contact avec la peau
R22	Nocif en cas d'ingestion
R23	Toxique en cas d'inhalation
R24	Toxique par contact avec la peau
R25	Toxique en cas d'ingestion
R26	Très toxique en cas d'inhalation
R27	Toxique par contact avec la peau
R28	Très toxique en cas d'ingestion
R29	Le contact avec l'eau libère des gaz toxiques.
R30	Peut devenir hautement inflammable en cours d'utilisation
R31	Le contact avec des acides libère des gaz toxiques
R32	Le contact avec des acides libère des gaz très toxiques
R33	Risque d'effets cumulatifs
R34	Provoque des brûlures
R35	Provoque de graves brûlures
R36	Irritant pour les yeux
R37	Irritant pour les voies respiratoires
R38	Irritant pour la peau
R39	Risque d'effets irréversibles très graves
R40	Preuves limitées d'un effet cancérigène
R41	Risque de lésions oculaires graves
R42	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R50	Très toxique pour la vie aquatique
R53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
C	Sensibilisant
F	Très inflammable
Xi	Irritant
Xn	Nocif
N	Dangereux pour l'environnement

Cours SIMDUT	
D1A, D1B	<ul style="list-style-type: none"> • Division 1 : Matières provoquant des effets toxiques immédiats et graves <ul style="list-style-type: none"> ○ Subdivision A : Matière très toxique ○ Subdivision B : Matières toxiques
D2B	<ul style="list-style-type: none"> • Division 2 : Matières provoquant d'autres effets toxiques (apparaissent généralement au fil du temps après une ou plusieurs expositions) <ul style="list-style-type: none"> ○ Subdivision B : Matières toxiques
E	Matière corrosive

Conseils pour la formation :

Le produit est destiné à un usage professionnel en laboratoire.

Service délivrant les FDS : Service des affaires réglementaires/Contrôle des documents.

Contact : TechSupport@AnshLabs.com